

Agence Espagnole pour la coopération Internationale au développement

Stratégie Humanitaire 2022 - 2023

Amérique Latine et Caraïbes



Cooperation
Espagnole

L'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), rattachée au ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération (MAUC), est le principal organe de gestion de la coopération espagnole, laquelle, dans le cadre de son action en faveur du développement durable et contre la pauvreté, aligne ses objectifs sur ceux de l'Agenda 2030 et inscrit l'action humanitaire parmi ses priorités.

L'Office pour l'action humanitaire (OAH) de l'AECID, créé en 2007, est chargé de la gestion et de la mise en œuvre de l'action humanitaire publique espagnole, régie par les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. L'action de l'OAH suit les recommandations générales définies dans l'actuel Plan directeur de la coopération espagnole et dans la Stratégie d'action humanitaire de la coopération espagnole 2019-2026 (SAH). Ce dernier document constitue la pierre angulaire de l'action humanitaire de l'Espagne et définit plusieurs approches qui orientent les interventions en fonction de divers facteurs : les droits des populations assistées ; le genre, l'âge et la diversité ; la prévention, la réduction des risques de catastrophes et le suivi des risques ; la résilience, le principe « ne pas nuire » et la sensibilité au conflit ; la protection de l'environnement. L'OAH s'appuie également sur la Stratégie nationale de diplomatie humanitaire, le document-cadre qui établit les principes et les grandes lignes de l'action humanitaire à l'échelle nationale.

Par ailleurs, dans le sillage du Sommet humanitaire mondial de 2016 et du Grand Bargain adopté cette même année, l'AECID a acquis divers engagements visant à améliorer la qualité de l'aide.

Dans cet esprit, et afin d'accroître les performances de la réponse humanitaire apportée par l'AECID dans les principaux contextes de crise, des stratégies humanitaires sont définies pour des zones géographiques prioritaires. Elles s'inscrivent dans la continuité des plans de réponse humanitaire des Nations Unies et de l'Union européenne et viennent compléter les cadres de partenariat-pays (CPP) éventuellement en vigueur dans les régions concernées.

Ainsi, cette stratégie, héritière des enseignements tirés de la planification de la réponse humanitaire de l'AECID sur les périodes 2018-2019 et 2020-2021, vise à répondre aux principaux besoins identifiés dans ce contexte en mettant l'accent sur des secteurs concrets.

Un autre élément doit être pris en compte : alors que près de deux ans se sont écoulés depuis l'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19 et que perdure un climat d'incertitude qui, inévitablement, impacte les bailleurs de fonds et les récepteurs de l'aide, nous constatons que cette pandémie est venue exacerber les besoins humanitaires à l'échelle mondiale tout en entraînant une augmentation exponentielle des défis auxquels les acteurs humanitaires sont confrontés au quotidien. Il est évident que la pandémie de COVID-19 et ses effets dans les contextes humanitaires continueront de mobiliser une part importante des contributions acheminées par l'intermédiaire d'ONG ou d'organismes internationaux. C'est pourquoi l'AECID alignera son action sur la « Stratégie de réponse conjointe de la coopération espagnole à la crise de la COVID-19 », qui définit trois axes prioritaires : sauver des vies et renforcer les systèmes de santé ; protéger et restaurer les droits et les moyens de subsistance, tout en renforçant les capacités des personnes en situation de vulnérabilité ; préserver et transformer les systèmes socioéconomiques, reconstituer le tissu productif et renforcer la gouvernance démocratique, en plaçant les personnes au cœur de toute action. À ce contexte humanitaire marqué par une augmentation continue des besoins, vient s'ajouter la guerre en Ukraine, dont les retombées dans d'autres régions du monde sont préoccupantes, notamment en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en raison, d'une part, d'une hausse des prix de l'essence et

des aliments, et, de l'autre, des restrictions au commerce qui touchent deux des principaux producteurs de céréales au monde (la Russie et l'Ukraine).

L'approche fondée sur le genre, l'âge et la diversité établie dans la SAH doit guider les interventions de manière transversale. C'est la raison pour laquelle l'AECID veillera à ce que tous les projets auxquels elle apporte son soutien garantissent que toutes les personnes bénéficient de l'aide, des ressources et des services en fonction de leurs besoins spécifiques, de leurs rôles et de leurs capacités. Les femmes et les enfants feront notamment l'objet d'une attention particulière, et la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre dans le cadre de crises humanitaires constituera une priorité.

L'AECID appuiera donc les projets qui appliquent les marqueurs de genre du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (CPI), codes 3 et 41, et de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne (DG ECHO), note 22.

Elle privilégiera par ailleurs les interventions qui tiennent compte des autres approches et priorités horizontales de la coopération espagnole, à savoir : l'approche inclusive ; la gestion axée sur les résultats ; et l'intégration transversale et effective de la durabilité environnementale, de la diversité culturelle et des droits humains. De même, le recours à l'aide en espèces et aux coupons sera considéré un élément clé de la réponse humanitaire et, dans la mesure du possible, l'aide non marquée et le soutien aux acteurs locaux seront encouragés.

1. CONTEXTE RÉGIONAL

Comment est-il possible que l'Amérique latine et les Caraïbes, une région composée principalement de pays à revenu

Effets de la COVID 19 sur la situation humanitaire dans la région

La pandémie de COVID-19 est survenue à un moment de stagnation économique et de crise politique dans la région. Elle a eu un impact fort sur la santé, mais ses effets vont au-delà. Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pendant les mois de juillet à décembre 2021, le nombre de cas confirmés dans la région ALC représente 18 % des cas et 30 % des décès dans le monde.

Les mesures de confinement ainsi que d'autres facteurs liés aux effets de la pandémie sur l'économie mondiale ont entraîné une baisse de 7,7 % du PIB dans l'ensemble de la région, selon les estimations de la CEPALC. En raison de cette baisse, pour 2021, le taux d'extrême pauvreté était estimé à 12,5 % (78 millions de personnes) et le taux de pauvreté à 33,7 % (209 millions de personnes).

Ainsi, la pandémie de COVID-19 a débouché sur une profonde crise humanitaire avec un impact significatif sur les groupes de population les plus vulnérables. Les mesures de contrôle ont entraîné une augmentation des cas de violence basée sur le genre (VBG) et des besoins de protection. Il était d'autant plus compliqué d'y répondre que l'accès aux personnes concernées était difficile. L'insécurité alimentaire et la malnutrition ont également augmenté et les répercussions sur la santé mentale sont évidentes. En outre, l'impact de la pandémie sur l'éducation a des conséquences dévastatrices sur l'apprentissage et le bien-être de millions d'enfants, d'adolescents et d'adolescentes (EAA) dans la région.

¹ « MGA IASC : aperçu général », document du CPI (en anglais IASC : Inter-Agency Standing Committee). Disponible ici :

<https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/Marcador%20de%20G%C3%A9nero%20FAQs.pdf>

² « Marqueur de genre et d'âge », DG ECHO. Boîte à outils disponible ici : https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_age_marker_toolkit_fr.pdf

intermédiaire, dotés de systèmes démocratiques et présentant la plus grande proximité culturelle avec l'Europe au sein du Sud global, soit aujourd'hui le théâtre de certaines des crises humanitaires les plus graves au monde³ ?

La réponse est loin d'être simple mais parmi les principales raisons expliquant la situation figurent les décisions et les actions d'origine humaine. En d'autres termes, la situation ne découle pas seulement des catastrophes causées par des phénomènes/événements naturels, y compris par des phénomènes climatiques d'origine anthropique, mais elle est en grande partie le résultat de l'inefficacité des États – dont certains sont de plus en plus autoritaires – à répondre aux besoins et à promouvoir pleinement les droits des habitants, à réduire les inégalités structurelles entre les personnes vivant dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à prévenir les risques de catastrophes récurrentes dans cette région, qui aggravent notablement les conditions de vie de millions de personnes en situation vulnérable. Cette limitation des capacités a été particulièrement flagrante pendant la pandémie, l'Amérique latine ayant été l'une des régions où le nombre de cas et de décès causés par la COVID-19 a été le plus élevé, proportionnellement à sa population.

L'un des éléments qui caractérisent actuellement la région est le nombre élevé de personnes déplacées par les différentes crises, qu'elles soient imprévues ou prolongées. Le fait que 6 millions de personnes aient quitté le Venezuela et l'existence de différents types de mouvements migratoires en Amérique centrale exigent que des réponses humanitaires soient déployées dans toute la région, y compris dans les Caraïbes.

Quatre foyers de crise humanitaire principaux peuvent être identifiés en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) : la Colombie, le Venezuela, le nord de l'Amérique centrale (NAC) et Haïti. En outre, la région située entre la province du Darien (Panama) et le Rio Grande (Mexique) forme une sorte de « couloir de migration » tout au long de l'isthme centraméricain qui est également le théâtre de situations préoccupantes. Ainsi, la fragilité de ces territoires oblige la communauté internationale à renforcer son action humanitaire et ses efforts en faveur du développement et de la paix dans la région, menés dans une approche nexus.

Comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, une analyse des risques et de leur gravité (qui permet de mesurer la probabilité que des risques débouchent sur une crise grave) révèle que deux pays de la région (Haïti et la Colombie) présentent des indices de risque et de gravité élevés. Le Honduras, qui présente également un indice de risque élevé, est considéré comme un pays dont l'indice de gravité est moyen. Les données internationales montrent que de nombreuses crises émergent de pays présentant un indice de risque moyen ; c'est pourquoi il est important de rester vigilant, par exemple, dans le cas du Venezuela, qui présente l'indice de gravité le plus élevé de la région, ainsi que de l'Équateur, du Salvador, du Nicaragua, du Pérou et du Mexique, qui présentent des indices de gravité moyens.

Tableau 1. Situation des risques et gravité des risques en Amérique latine et dans les Caraïbes

INDI CE RE	Très élevé	Venezuela (4,7)		
---------------------------	---------------	-----------------	--	--

³ <https://www.thenewhumanitarian.org/feature/2021/12/29/ten-humanitarian-crises-trends-to-watch>

	Élevé			Colombie (5,4) Haïti (6,2)	
	Moyen		Équateur (4,6) Le Salvador (4,6) Nicaragua (4,7)	Honduras (5,3)	
	Faible		Brésil (4,9) Pérou (4,8)		
	Très faible		Panama (3,8) Mexique* (4,9)		
		Très faible/faible	Moyen	Élevé	
INDICE DE RISQUE INFORM (2020)					

Source : tableau élaboré par l'AECID sur la base de données extraites le 16/11/2021 de <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index>

Note : l'indice de risque présente les risques structurels et leur évolution tandis que l'indice de gravité indique la probabilité de transformation de ces risques en véritable crise. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux indices de risque de 2020.

*Le Mexique n'est pas inclus dans l'indice de gravité

La situation dans la région s'est aggravée ces dernières années. Pour preuve, jusqu'en 2019, les Nations Unies n'ont jugé nécessaire d'élaborer des plans de réponse humanitaire (PRH) que pour la Colombie et Haïti. En 2019, compte tenu de l'ampleur et de la gravité de la crise vénézuélienne, la plateforme interinstitutionnelle R4V dirigée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a présenté le premier plan régional de réponse pour les réfugiés et les migrants (RMRP) et le Bureau de la coordination humanitaire (OCHA) a publié le premier PRH pour le Venezuela. Enfin, en 2021, l'OCHA a élaboré le premier PRH régional pour le Salvador, le Guatemala et le Honduras.

Par ailleurs, à mesure que la situation humanitaire de la région se complexifiait du fait de l'aggravation de certaines crises existantes et de l'émergence de nouvelles crises, auxquelles se sont ajoutées les conséquences des chocs climatiques, des événements naturels récurrents et de la pandémie de COVID-19, les efforts de la diplomatie humanitaire pour accroître la visibilité des crises de la région se sont intensifiés. En effet, deux conférences internationales de donateurs ont été organisées en solidarité avec les personnes réfugiées et migrantes vénézuéliennes en 2020 (co-organisée par l'Espagne et l'Union européenne) et 2021. En outre, l'Espagne a co-organisé un événement solidaire au profit des personnes déplacées de force et des communautés qui les accueillent dans la région d'Amérique centrale et au Mexique en juin 2021.

De même, plusieurs agences des Nations Unies et certaines ONG internationales ont renforcé leur présence dans la région ces dernières années, ce qui illustre bien l'ampleur du phénomène. Certains donateurs, tels que la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes (DG ECHO), ont également augmenté leur présence en Amérique latine depuis 2019.

L'AECID a elle aussi considérablement augmenté le budget alloué à cette région, qui est passé de 4 millions d'euros à peine en 2015 à plus de 27 millions d'euros en 2020⁴.

Pour la période 2022-23, l'Amérique latine et les Caraïbes continuent à être une zone prioritaire pour l'action humanitaire espagnole. Ainsi, comme lors de la période précédente, les contextes suivants

⁴ <https://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Acción%20Humanitaria/210923%20Panorama%20Humanitaria%20ALC%202020-21%20con%20NIPO.pdf>

sont au cœur de la stratégie espagnole : le Venezuela (crise interne et réponse régionale apportée aux flux migratoires mixtes), la Colombie (situation humanitaire interne), et le nord de l'Amérique centrale et le Mexique. De plus, Haïti, dont la situation s'est considérablement aggravée ces dernières années, rejoint la liste des zones prioritaires. Le Nicaragua et la région du Darien au Panama, qui sont devenus des passages obligés pour nombre de personnes en route vers le Nord et des zones critiques, font toujours l'objet d'une attention particulière.

2. POPULATION EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Parmi les personnes en situation de vulnérabilité dans la région, les groupes suivants sont à signaler:

- les personnes présentant un risque élevé car elles sont exposées à de multiples dangers et/ou touchées par des catastrophes résultant de phénomènes naturels, de phénomènes climatiques anthropiques et d'épidémies, notamment les femmes ainsi que les enfants, les adolescents et les adolescentes (EAA), surtout dans les cas de non scolarisation, les personnes d'ascendance africaine et les autochtones.
- les personnes touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en particulier les enfants de moins de 5 ans du corridor sec d'Amérique centrale et les EAA des populations migrantes et réfugiées dans toute la région, ainsi qu'au Venezuela et en Haïti.
- les personnes touchées par l'insécurité physique et socio-économique en situation de déplacement forcé et les personnes ayant été victimes ou ayant survécu à des violences, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre, en particulier les femmes, les migrants et les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes retournées et les migrants en transit, les personnes LGBTI, les EAA et d'autres groupes vulnérables, notamment les personnes touchées par les effets socio-économiques de la pandémie.
- les adultes âgés et les personnes handicapées, qui nécessitent des besoins particuliers.

En tout état de cause, pour établir un ordre de priorité, l'existence de plusieurs facteurs de vulnérabilité interdépendants sera prise en compte, en intégrant les notions de genre, de féminisme, d'âge et de diversité dans une approche intersectionnelle.

3. PRINCIPAUX BESOINS HUMANITAIRES ET RÉPONSE INTERNATIONALE

En plus de cibler différents contextes au sein de la région ALC, il est essentiel de prendre en compte l'approche régionale dans laquelle deux défis principaux sont identifiés : la préparation aux risques de catastrophes et la réduction de ceux-ci - épidémies incluses - (dans une approche anticipatoire), et la coordination humanitaire.

En termes de réponse aux catastrophes, malgré les avancées du système régional de réponse, le manque de ressources stables, les capacités limitées ou les difficultés d'ordre géographique - notamment - en cas de catastrophe de grande ampleur ou en cas de catastrophes mineures simultanées, appellent une réponse internationale complémentaire. Cette situation s'est vue considérablement aggravée par la pandémie de COVID-19 qui a mis à rude épreuve, comme aucune autre catastrophe antérieure ne l'avait fait, toutes les institutions d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier celles du secteur de la santé, mais aussi le système éducatif et les organismes chargés de la protection des droits, des services à l'emploi et du logement, entre autres.

Ces dernières années, l'AECID a accompagné de manière continue les processus et les actions de plusieurs organismes spécialisés dans leurs efforts pour renforcer les capacités de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), principale organisation internationale dans ce domaine, appuie le renforcement des capacités des sociétés nationales, qui jouent un rôle clé dans le cadre de la réponse immédiate. Le soutien important et continu apporté ces dernières années à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et à l'Initiative des équipes médicales d'urgence (EMT selon le sigle anglais) a été déterminant dans la réponse sanitaire à la pandémie de COVID-19. Le travail réalisé en amont sur la mise en œuvre de mécanismes et le soutien apporté aux pays pendant la pandémie dans le cadre de l'initiative EMT (accompagnement et conseil, élaboration de manuels techniques, documents d'orientation concernant l'adaptation des ressources existantes, webinaires de formation hebdomadaires) a contribué de manière active à soutenir le renforcement des capacités de soins cliniques dans les différents pays de la région.

Enfin, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) s'efforce de renforcer les mécanismes de coordination régionaux et nationaux afin de surveiller et d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

Concernant la coordination, divers organismes encouragent la coordination au niveau régional (tels

Conférences en solidarité avec la crise migratoire du Venezuela

Le 26 mai 2020 - en pleine pandémie - l'Espagne et l'UE, avec le soutien du HCR et de l'OIM, ont organisé la « Conférence des donateurs en solidarité avec les migrants et réfugiés vénézuéliens dans le cadre de la COVID-19 », avec un triple objectif : mobiliser des ressources, améliorer la coordination et sensibiliser à la situation des réfugiés et des migrants vénézuéliens dans les pays d'accueil de la région. La conférence a permis d'obtenir des contributions pour un montant de 2,756 milliards de dollars.

Une autre conférence s'est tenue en juin 2021, organisée cette fois-ci par le Canada.

Au total, à l'issue des deux conférences, l'Espagne s'est engagée à contribuer à hauteur de 100 millions d'euros pour la période 2020-24, dont une contribution de 23 millions d'euros de l'AECID pour la seule année 2020, qui comprend 16 millions d'euros alloués à la réponse humanitaire.

que le groupe de travail régional sur les risques, les urgences et les catastrophes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, REDLAC, piloté par l'OCHA), au niveau sous-régional et au niveau national/local (entités de protection civile, FICR/sociétés nationales de la Croix-Rouge, etc.). L'UE, par le biais d'ECHO, l'un des rares donateurs à s'engager à l'échelle de toute la région (115 millions d'euros versés à la région ALC en 2020), joue également un rôle de coordination notable avec les États membres, ce qui a été particulièrement important pour la mise en place d'un système humanitaire au Venezuela et pour la visibilité de différentes crises dans la région. Enfin, il est fondamental de soutenir l'identification et la hiérarchisation des besoins dans chaque contexte par une participation active aux organes de coordination.

Consciente de l'aggravation de la situation au Venezuela et dans la région, la communauté internationale a élargi sa réponse à la crise humanitaire en ciblant deux éléments principaux: les flux mixtes de personnes réfugiées et migrantes dans la région et la situation interne au Venezuela. La Plateforme régionale de coordination inter-agences pour répondre à la crise migratoire régionale (R4V) a intensifié son travail, sous la direction du HCR et de l'OIM, et avec le soutien inestimable que les donateurs se sont engagés à apporter lors des conférences de 2020 et 2021 (voir encadré). La plateforme R4V estime, en se fondant sur

les chiffres officiels communiqués par les gouvernements des pays d'accueil, qu'il y a plus de 6 millions de personnes réfugiées et migrantes vénézuéliennes dans le monde, dont près de 5 millions dans les pays de la région. Le plan de réponse pour les réfugiés et les migrants 2022 (RMRP selon le

sigle anglais) prévoit de venir en aide à 3,8 millions de personnes (dont 35,2 % de femmes, 31,2 % d'hommes, 16,2 % de filles et 17,1 % de garçons), pour un coût estimé à 1,79 milliard de dollars.

Les personnes migrantes et réfugiées vénézuéliennes de la région, en particulier les groupes les plus vulnérables (femmes, mais aussi certains hommes, EAA, minorités ethniques, personnes souffrant de maladies aiguës et chroniques et personnes LGBTI), sont confrontés à des besoins multiples, la protection étant l'un des plus importants, même s'il existe également des besoins quant à l'accès à la nourriture et à l'eau en quantité et qualité suffisantes, à un hébergement, ainsi qu'aux services de base et à l'aide humanitaire, en particulier dans les zones frontalières et urbaines. En outre, l'aide humanitaire essentielle doit être associée à un renforcement des capacités aux niveaux régional, national et local et à un soutien apporté aux autorités pour garantir une gestion de la crise de déplacement fondée sur les droits - notamment en termes de protection, de santé, de droits sexuels et reproductifs, d'éducation et de moyens de subsistance -, comme dans le cas du statut de protection temporaire de la Colombie et d'autres initiatives nationales dans la région. Dans cette optique, il est nécessaire de garantir l'intégration socio-économique et culturelle et la mise en œuvre d'initiatives à long terme visant à accroître la résilience des personnes réfugiées, migrantes et retournées.

En ce qui concerne la situation humanitaire au Venezuela, la communauté internationale dispose d'un système humanitaire de plus en plus solide et plusieurs plans de réponse ont été adoptés. Selon la mise à jour du plan de l'année 2021, 7 millions de personnes ont des besoins humanitaires à l'intérieur du pays parmi lesquelles 4,5 millions de personnes se trouvent dans une situation particulièrement vulnérable. Répondre à leurs besoins représente un budget de 708,1 millions de dollars. Le PRH 2021 (le PRH 2022 n'a pas encore été publié) détaille les besoins dans les secteurs de la protection (augmentation de la violence, déplacements forcés, violence de genre, traite, exploitation par le travail et exploitation sexuelle, en particulier s'agissant des enfants), de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la santé (réponse à la COVID-19, surcharge et perte de capacité opérationnelle du système de santé, augmentation des maladies infectieuses, importance accordée à la santé mentale), de l'éducation et de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

La réponse à cette situation est coordonnée par l'OCHA, avec le soutien de l'Équipe humanitaire pays (EHP). Les principales agences sont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le HCR, l'OIM et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), en plus du Programme alimentaire mondial (PAM), qui a commencé à opérer en 2021. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la FICR ont également considérablement augmenté leur présence au Venezuela depuis 2018. L'UE, par l'entremise d'ECHO, est le bailleur de fonds le plus important. Les organisations locales et les ONG internationales actives dans ce contexte jouent un rôle essentiel, bien qu'elles soient confrontées à de sérieuses difficultés d'accès, à des problèmes de statut juridique et à des obstacles ou des interdictions quant à l'utilisation de certaines modalités fondamentales telles que les transferts d'argent.

Dans le cas de la Colombie, les personnes en situation de besoin humanitaire sont encore nombreuses : 6,7 millions, selon le PRH 2021, un chiffre en augmentation par rapport à 2019 (5,9 millions de personnes). Malgré cela, la Colombie est qualifiée de « crise oubliée ». Les principaux facteurs expliquant les besoins humanitaires dans le pays sont toujours le conflit et les nouvelles dynamiques de la violence armée, avec en conséquence une situation désastreuse pour les femmes, les EAA, ainsi que pour les leaders sociaux.

La protection est le secteur qui a le plus besoin d'être financé et les groupes vulnérables comprennent les personnes déplacées à l'intérieur du pays (plus de 400 000 personnes depuis l'accord de paix de 2016) et les personnes migrantes et retournées. Selon le CICR, une détérioration de la

situation s'est produite sur la côte Pacifique et dans une grande partie de l'est et du sud du pays. Outre les besoins liés à la violence, il ne faut pas oublier que la Colombie est un pays très vulnérable aux catastrophes ; au cours des 11 premiers mois de 2021, 541 749 personnes ont été touchées par des catastrophes naturelles.

La coordination est une question essentielle puisque deux systèmes co-existent sur le terrain : celui de l'EHP, dirigé par l'OCHA, d'une part, et celui du Groupe inter-agences sur les flux migratoires mixtes (GIFMM), codirigé par le HCR et l'OIM, d'autre part. Par ailleurs, depuis 2019, les plans d'intervention consacrent un chapitre au nexus humanitaire-développement, reconnaissant ainsi la nécessité d'articuler les réponses.

En ce qui concerne la réponse humanitaire, le plan de mise en œuvre humanitaire 2022 d'ECHO (HIP selon le sigle anglais) allouera 11,5 millions d'euros au contexte colombien. La Colombie est l'un des contextes d'intervention principaux du CICR dans la région : sa contribution s'élève à 39,1 millions de francs suisses en 2021, destinés à aider la population la plus vulnérable touchée par la violence. Le PRH revendique également une approche fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix, jugé particulièrement pertinent pour aborder ce contexte compte tenu du conflit interne et de la crise migratoire.

Le contexte du nord de l'Amérique centrale (NAC) et du Mexique présente des besoins humanitaires croissants en raison de trois principaux facteurs interdépendants, aggravés par la COVID-19 : (1) le grand nombre de personnes touchées par d'autres formes de violence liées à des facteurs structurels tels que la pauvreté, l'inégalité et le manque d'opportunités (éducation, emploi décent, etc.) ; (2) l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le corridor sec ; et (3) les chocs climatiques récurrents dans cette région, notamment la sécheresse, un facteur clé dans la perte continue des moyens de subsistance des agriculteurs ces dernières années, et l'impact des ouragans Eta et Iota à la fin de l'année 2020. Ces facteurs contribuent à accentuer différents types de vulnérabilité qui poussent les personnes affectées à se déplacer au sein de leur pays ou vers des pays tiers. La migration et la gestion de celle-ci, qui repose de plus en plus sur des politiques frontalières et migratoires et des accords de coopération en matière d'asile (ou accords sur les « pays tiers sûrs »), accentuent les vulnérabilités, les risques et les besoins de protection et d'aide humanitaire, et compromettent la possibilité pour les personnes migrantes, en particulier pour les EAA, les femmes, les personnes âgées et les personnes LGBTI, de jouir de droits fondamentaux tels que l'éducation.

Pour toutes ces raisons, et compte tenu de l'augmentation continue des besoins humanitaires et de protection ces dernières années, les Nations Unies ont développé pour la première fois en 2021 un PRH régional qui évalue le nombre de personnes présentant des besoins humanitaires à 4,3 millions. Pour répondre à leurs besoins, 588 millions de dollars sont nécessaires pour la période d'août 2021 à décembre 2022. Selon le HCR, il y a près de 500 000 personnes déplacées à cause de la violence dans les pays du nord de l'Amérique centrale, les EAA et les femmes étant particulièrement vulnérables. À cet égard, l'UNICEF indique que 4,4 millions d'EAA de la région ont besoin d'un soutien éducatif.

Au niveau international, en 2022, 11 millions d'euros sont alloués par l'UE, par l'intermédiaire d'ECHO, à cette sous-région, avec les priorités suivantes : sécurité alimentaire, attention aux personnes touchées par d'autres formes de violence, aux personnes en situation de déplacement forcé et en transit, et préparation et réponse aux catastrophes. Le CICR s'efforce d'atténuer les conséquences humanitaires de la violence, tandis que le PAM renforce son travail en matière de sécurité alimentaire dans la région.

En ce qui concerne la question des déplacements forcés dans la région, le HCR joue un rôle actif. En ce sens, le HCR soutient le Cadre global de protection et de solutions régionales (MIRPS selon le sigle

espagnol), qui encourage les engagements régionaux et les mécanismes de partage des responsabilités. À cet égard, l'Espagne, en tant que présidente de la plateforme de soutien du MIRPS, a organisé en juin 2021 un événement solidaire au profit des personnes déplacées de force et des communautés qui les accueillent dans la région d'Amérique centrale et au Mexique. À cette occasion, l'Espagne a annoncé un engagement de 6,3 millions d'euros pour la période 2021-2022, destinés à soutenir directement les plans d'action des pays « MIRPS ».

Selon l'évaluation des Nations Unies, les besoins humanitaires d'Haïti sont dus à un important déficit de développement. Les progrès réalisés dans la résolution des problèmes structurels sont continuellement menacés en raison des progrès limités en termes de gouvernance, de justice, d'impunité, de paix et de transformation économique. Que ce soit dans les communautés rurales ou urbaines, l'augmentation constante de la violence, des tensions sociales et de l'insécurité s'explique par l'absence de solutions durables aux problèmes qui pèsent sur le pays.

Cette situation a entraîné une augmentation des vulnérabilités aiguës dans tout le pays. Au début de l'année 2021, 4,4 millions d'Haïtiens avaient besoin d'aide humanitaire. Au cours de l'année, la situation s'est aggravée en raison du tremblement de terre dans le sud-ouest de l'île et de la violence qui a entraîné le déplacement forcé de milliers de personnes ayant des besoins de protection et auxquelles il était difficile d'accéder, en particulier des filles, des adolescentes et des femmes. Ainsi, ECHO estime que 5,15 millions de personnes sont actuellement en situation de besoin humanitaire, dont 4,4 millions sont en situation d'insécurité alimentaire et un demi-million peuvent potentiellement être touchés par des risques naturels. C'est pourquoi le plan de mise en œuvre humanitaire (HIP) 2022 initial prévoit 8 millions d'euros pour ce contexte.

En ce qui concerne l'urgence humanitaire causée par l'impact de la violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, depuis juin 2021, les conflits territoriaux entre bandes armées ont augmenté de manière significative et des viols, des meurtres, des vols, des attaques armées et des enlèvements sont commis quotidiennement. La difficulté d'accès nous empêche de connaître et de mesurer la véritable ampleur de ces abus. On estime qu'environ 19 000 personnes ont été déplacées en 2021 par ces conflits, qui ont également eu un impact très négatif sur la mobilité du matériel et du personnel humanitaire, comme en témoigne le séisme du 14 août 2021. À cette occasion, des bandes armées contrôlaient la seule route reliant Port-au-Prince aux départements du sud du pays.

Enfin, il est important de mentionner d'autres contextes de cette région, comme le Nicaragua. Le pays connaît en effet une crise des droits humains et de la protection - rien qu'au Costa Rica, le nombre de personnes réfugiées en provenance du Nicaragua pourrait atteindre 100 000 personnes - qui pourrait déboucher une crise humanitaire. Ce pays est également très vulnérable aux catastrophes : soutenir sa capacité de préparation et de réaction est donc indispensable.

De même, la zone du Darien au Panama (à la frontière avec la Colombie) a connu ces dernières années un flux croissant de migrants vers l'Amérique du Nord, devenant ainsi l'un des points de la route migratoire présentant le plus de dangers pour la population en transit. Cette situation a conduit, surtout l'année dernière, à une augmentation exponentielle des besoins d'assistance et de protection humanitaires dans un contexte de faible présence des acteurs étatiques et humanitaires. La mise en place d'une réponse globale et coordonnée est ainsi très difficile.

4. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Pour la coopération espagnole, l'Amérique latine et les Caraïbes sont l'exemple type d'une région à revenu intermédiaire, disposant de grandes capacités, mais qui souffre de fragilités croissantes - y

compris d'inégalités structurelles qui répercutent sur les capacités de résilience de la population (capacité à affronter une crise et à s'en remettre) et sur la possibilité d'exercer pleinement ses droits. Ainsi, la région continue d'avoir besoin d'un soutien, sous la forme de la coopération pour le développement durable et, dans certains contextes, tels que ceux dérivés des mouvements migratoires, d'une action humanitaire internationale. L'engagement de la coopération espagnole a été renforcé, entre autres, à la suite de l'aggravation de la situation de risque due à la pandémie de COVID-19.

Par conséquent, conformément à la Stratégie d'action humanitaire 2019-2026 de la coopération espagnole, il est essentiel que l'AECID continue de concentrer ses efforts dans la région, afin de rendre visibles les besoins humanitaires existants et de renforcer les capacités de préparation et de réponse des pays concernés. D'autre part, étant donné le profil de la région (à revenu intermédiaire) et le fait qu'il existe des interventions de développement et de paix dans les contextes humanitaires prioritaires, renforcer le lien entre coopération au développement et action humanitaire est tout à fait logique : c'est une façon de d'aborder les vulnérabilités existantes tout en contribuant à la construction de communautés plus résilientes. Ainsi, le renforcement du travail d'analyse et des capacités, que ce soit au siège de l'AECID ou dans la région, est nécessaire pour tirer parti des opportunités qui découlent de la mise en œuvre d'interventions menées dans une approche nexus.

La réponse de l'AECID à la situation humanitaire dans la région ne se limite pas à l'acheminement de fonds. Elle consiste également à promouvoir une **diplomatie humanitaire active**: la coopération espagnole bénéficie d'un rôle privilégié et reconnu dans la région qui lui permet d'avoir une influence sur de nombreux processus pouvant contribuer à améliorer l'espace humanitaire.

Ainsi, dans le cadre de la politique étrangère féministe de l'Espagne, les efforts de diplomatie humanitaire serviront à renforcer le leadership féministe et à impliquer les organisations locales de femmes qui bénéficient d'une capacité certaine dans la région. Dans tous les cas, l'approche genre sera intégrée aux opérations, des instruments prévoyant des approches spécifiques pour la protection des femmes et des filles seront inclus, et une attention particulière sera portée à la VBG.

La réponse est organisée en deux niveaux. Le premier est régional et le second concerne des contextes géographiques spécifiques.

Le premier niveau, axé sur la préparation et la réponse aux catastrophes, constitue une ligne de travail traditionnelle et constante de notre action. Il couvre l'ensemble de la région, mais se focalise principalement sur le bassin des Caraïbes, où se concentrent de nombreux risques et la plupart des ouragans et des tremblements de terre, entre autres catastrophes causées par des phénomènes naturels. En outre, tous les efforts de coordination humanitaire sont soutenus dans chaque contexte et au niveau régional.

Le second niveau comprend quatre contextes qui exigent des approches adaptées au vu des réalités spécifiques et changeantes de chacun d'entre eux (voir les données clés à l'annexe 1). Le premier contexte est celui de la **crise vénézuélienne**: tant la situation à l'intérieur du pays que les répercussions régionales de la crise liés aux flux mixtes de personnes réfugiées et migrantes sont prises en compte. Comme en témoignent les plans d'intervention successifs des Nations Unies, les conditions au Venezuela se sont nettement détériorées et les besoins humanitaires ont augmenté. Bien qu'une architecture humanitaire minimale ait été créée - pour laquelle l'Espagne a travaillé activement - l'accès humanitaire reste difficile, notamment pour les organisations de la société civile et les ONG internationales. L'aide internationale a augmenté mais elle est loin d'être suffisante face à l'ampleur des besoins et des défis.

Cette situation interne est le principal facteur qui a contraint plus de 6 millions de personnes (Vénézuéliens et Colombiens ayant migré au Venezuela) à quitter le pays à la recherche de meilleures conditions de vie. La majeure partie de ces personnes se sont déplacées dans la région (1,8 million de personnes en Colombie, 508 000 personnes en Équateur, et 1,3 million de personnes au Pérou, avec également une forte présence de personnes migrantes au Brésil, au Chili et en République dominicaine). De manière générale, les pays de la région se sont montrés solidaires et ont permis l'accès au territoire et à certains services, bien que les dimensions du problème aient dépassé les capacités de réponse des institutions nationales et locales, ainsi que celles des communautés d'accueil. Il convient de noter que l'apparition de la pandémie et les mesures d'endiguement appliquées ont considérablement compliqué la réponse apportée aux personnes déplacées, qui sont également confrontées à de nouvelles difficultés pour créer et maintenir des moyens de subsistance (ce qui touche principalement les femmes), un abri et l'accès aux services de base.

Couloir migratoire de l'Amérique centrale vers les États-Unis

Au cours des cinq dernières années, et plus particulièrement au cours de l'année 2021, l'émergence d'un couloir de migration dans la région de l'Amérique centrale est devenue évidente. Cette route migratoire prend naissance dans la région du Darien, à l'extrême est du Panama, à la frontière avec la Colombie, et traverse toute l'Amérique centrale et le Mexique jusqu'à la frontière sud des États-Unis. Les flux migratoires qui le traversent sont principalement constitués de personnes originaires de Cuba, du Venezuela et d'Haïti. Dans ce dernier cas, comme dans celui des Vénézuéliens, il s'agit souvent de mouvements secondaires de personnes qui se sont d'abord installées dans un pays de la région et qui, pour une raison ou pour une autre, décident de quitter à nouveau leur pays d'accueil initial pour se rendre aux États-Unis. Par ailleurs, de plus en plus de migrants d'Asie et d'Afrique traversent la région dans le but ultime d'atteindre les États-Unis, à la recherche de meilleures conditions de vie.

La forte augmentation du nombre de personnes déplacées dans le couloir migratoire représente un grand défi en termes de prestation de services, d'assistance humanitaire et de protection tout au long de l'itinéraire, en particulier à certains endroits comme le Darien et les pays du nord de l'Amérique centrale. Il est donc important, outre les efforts fournis pour accompagner ces populations et répondre à leurs besoins, d'intégrer des éléments d'analyse, de coordination et de réponse dans une approche de corridor régional de migration.

Le deuxième contexte spécifique est la **Colombie** : le pays continue de faire l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté humanitaire car la violence persiste dans plusieurs régions. Il y a toujours des déplacements internes et des confinements forcés, ce qui laisse les groupes vulnérables sans protection (en particulier les femmes, les EAA et la communauté LGBTI). De plus, la vulnérabilité aux catastrophes causées par les crises naturelles et anthropiques persiste. Enfin, l'attention internationale est focalisée sur la crise migratoire vénézuélienne, au risque de faire passer au second plan la situation humanitaire interne à la Colombie.

Le troisième contexte est le **nord de l'Amérique centrale (NAC) qui comprend le Salvador, le Guatemala et le Honduras**, ainsi que le Mexique voisin. Deux types d'opérations sont menées dans cette région : d'une part, des opérations de soutien aux efforts d'assistance et de réhabilitation liés aux ouragans et aux tempêtes de la fin de l'année 2020 ; d'autre part, des opérations permettant d'apporter une réponse humanitaire et de protection aux personnes victimes d'autres situations de violence provoquées par l'existence de gangs (notamment les femmes et les enfants) ou le trafic de drogue, entre autres, qui obligent les victimes à se déplacer au sein de leur propre pays, dans un pays voisin, ou même au-delà. Dans le cadre de la protection offerte à ces personnes, l'AECID inclut des activités liées aux services psychosociaux et juridiques et veille à ce qu'elles puissent jouir de droits fondamentaux tels que l'éducation.

La situation d'insécurité alimentaire, de malnutrition aiguë sévère et de malnutrition fait également l'objet d'attention humanitaire de la part de l'Agence. À cet égard, le corridor sec d'Amérique centrale, qui s'étend du Chiapas (sud du Mexique) au Costa Rica, est le théâtre de crises alimentaires récurrentes. Depuis 2009, cette région a connu des précipitations inférieures à la moyenne, ce qui a

entraîné la perte totale ou partielle des récoltes de céréales de base pour des dizaines de milliers de familles.

Enfin, cette stratégie intègre un contexte supplémentaire: **Haïti**. La réponse de l'AECID se concentrera sur la réduction de la vulnérabilité de la population haïtienne aux conséquences de tous les types de catastrophes, en particulier les catastrophes naturelles, en augmentant la résilience de la population, et en répondant aux besoins des victimes de ces catastrophes et des personnes se trouvant dans des situations de vulnérabilité aiguë, touchées par la violence et l'insécurité croissantes et ayant un accès limité et/ou difficile à l'aide humanitaire et aux mesures de protection. De même, l'assistance aux personnes en situation d'insécurité alimentaire est indispensable compte tenu de la crise alimentaire chronique que connaît le pays et qui s'est aggravée ces dernières années.

En outre, **dans toute la région**, en cas d'éventuelles situations d'urgence et de catastrophes dans lesquelles les autorités nationales voient leurs capacités de réponse dépassées et procèdent à des appels à l'aide à la communauté internationale, la coopération espagnole activera les mécanismes et les instruments de réponse dont elle dispose pour garantir une aide fondée sur les besoins de la population concernée.

4.1. Objectifs stratégiques

Les objectifs suivants ont été définis pour 2022-2023 :

- OS 1. Améliorer les capacités institutionnelles régionales, nationales et locales de préparation et de réponse aux catastrophes dans toute la région, en intégrant la gestion des risques, l'approche genre et l'inclusion, la résilience et la durabilité, et en privilégiant la participation active des communautés.
- OS 2. Fournir une assistance humanitaire aux personnes touchées par des catastrophes et des crises, par la violence ou par d'autres facteurs.
- OS 3. Accroître la protection des populations touchées par les déplacements forcés, ou en situation de mobilité en apportant des réponses globales et en portant une attention particulière aux femmes, aux enfants et aux groupes en situation de vulnérabilité en raison de la discrimination fondée sur le sexe et l'âge, l'origine ethnique ou la race, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, le statut économique, les convictions religieuses, le handicap ou le lieu d'origine.
- OS 4. Mettre en lumière les besoins humanitaires et plaider en faveur de la promotion et de la garantie du respect du droit international humanitaire (DIH) en Amérique latine et dans les Caraïbes au sein des forums européens et multilatéraux, notamment dans le cas des crises oubliées.

Ces objectifs stratégiques seront complétés par un certain nombre d'axes transversaux :

- Travailler sur l'action humanitaire avec une approche nexus humanitaire - développement - paix, conformément à la recommandation du CAD5, lorsque cela est pertinent et dans le plein respect des principes humanitaires (ce qui implique également une meilleure coordination entre les départements, les unités et les instruments de l'AECID en particulier, et de la coopération espagnole, en général).
- Accroître la collaboration avec les acteurs nationaux et locaux de la région, notamment les organisations de la société civile, afin de respecter l'engagement de localisation, particulièrement pertinent dans cette région.

- Renforcer les mécanismes de transfert en espèces et de coupons dans les interventions afin de favoriser les systèmes de protection sociale à long terme.
- Promouvoir l'intégration transversale effective de la dimension de genre, de l'âge et de la diversité, ainsi que de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique⁶, en commençant par formuler les problématiques en tenant compte de ces vecteurs.
- Rechercher des opportunités d'approches innovantes en termes de types d'intervention et de partenaires, et encourager l'échange d'expériences entre les acteurs du système humanitaire.
- S'engager plus activement dans l'ensemble du cycle de gestion des interventions, tout en respectant l'autonomie des partenaires.

4.2. Secteurs et instruments d'intervention

Le travail humanitaire de l'AECID dans cette région continue de se concentrer sur deux secteurs principaux : la préparation et la réponse aux catastrophes et aux crises, abordée au niveau régional, et la protection, qui est assurée en fonction des conditions de chaque contexte. Suite à la pandémie de COVID-19, deux secteurs complémentaires ont été ajoutés : l'éducation et la santé.

Dans le cas du secteur de la **préparation et de la réponse**, outre le travail mené au niveau régional avec des partenaires spécialisés et la possibilité d'activer les accords d'urgence des ONG espagnoles qui en disposent, l'Office pour l'action humanitaire dispose d'une série de ressources et d'instruments permettant d'accompagner la réponse d'urgence, parmi lesquels : le système START, un hôpital de campagne de niveau 2 doté de capacités de coordination, de logistique et de WASH en cas d'urgence ; la possibilité d'envoyer du matériel et des équipements pour la réponse depuis les entrepôts du Panama et de Torrejón de Ardoz ; et, enfin, la réponse décentralisée par le biais des bureaux de coopération technique dans les pays concernés grâce à l'allocation de ressources permettant de faire des achats au niveau local.

Toutefois, dans chaque contexte spécifique de la stratégie, d'autres secteurs significatifs feront l'objet d'interventions en priorité. Cela est notamment le cas dans le **nord de l'Amérique centrale**, où, en plus des besoins liés aux « autres situations de violence », un grand nombre de personnes est confronté à des sécheresses périodiques qui provoquent des problèmes de malnutrition et mettent en péril les moyens de subsistance traditionnels, aggravant ainsi la pauvreté et les possibilités de suivre la voie migratoire. Dans cette région, la sécurité alimentaire et la nutrition constituent donc un secteur d'intervention humanitaire complémentaire. Concernant la protection, le soutien à des domaines tels que l'éducation (« la crise de protection actuelle a un impact élevé sur l'accès universel à une éducation de qualité » et les écoles sont souvent des espaces peu sûrs), et l'accès à des moyens de subsistance durables, est fondamental.

Dans le cas de l'action à l'intérieur du Venezuela, une approche multisectorielle est nécessaire. Dans ce contexte, l'Agence concentrera ses ressources sur les interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en se focalisant sur la violence basée sur le genre, sur les enfants et les personnes âgées. La localisation sera également soutenue par une contribution aux fonds de financement commun pour les pays. Concernant les **personnes migrantes et les personnes réfugiées dans d'autres pays de la région**, l'accent sera mis sur l'assistance humanitaire générale et les mesures de soutien qui peuvent éventuellement faciliter leur intégration dans les communautés d'accueil. Enfin, il convient de réitérer notre vocation à promouvoir les initiatives du nexus humanitaire -

⁶ Conformément au Guide pour l'intégration de l'environnement dans l'action humanitaire et les situations d'urgence : <https://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Acción%20Humanitaria/Guia%20Medioambiente.pdf>

développement - paix chaque fois que cela est approprié, et à ce qu'elles fassent partie des priorités humanitaires.

En **Colombie**, l'accent continuera à être mis sur le secteur de la protection et sera complété par des interventions permettant à la population concernée de s'engager dans une dynamique de développement à moyen et long terme. De plus, le soutien aux efforts importants de coordination du système humanitaire sera maintenu.

La réponse de l'AECID en **Haïti** se concentre sur la protection des groupes vulnérables et des personnes affectées et sur la satisfaction des besoins de base de la population en situation de grande nécessité dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, bien qu'il puisse y avoir des interventions dans d'autres domaines tels que l'éducation en situation d'urgence ou la santé, en fonction des besoins existants. L'AECID facilitera également l'accès aux acteurs humanitaires nationaux et internationaux afin qu'ils puissent venir en aide aux populations les plus vulnérables. Dans la mesure du possible, cette réponse s'appuiera sur une approche fondée sur le nexus humanitaire - développement - paix et des ressources seront allouées pour améliorer la préparation des communautés aux risques naturels et à d'autres crises.

Par ailleurs, l'AECID dispose d'autres instruments qui peuvent compléter ceux qui sont utilisés habituellement dans l'action humanitaire, notamment, dans le cadre de la préparation, les instruments de coopération technique (COOTEC) et de gestion des connaissances (Intercoconnecta), qui intègrent tous deux le « nexus humanitaire - développement ».

4.3. Pays d'intervention

Les pays d'intervention privilégiés seront la Colombie, le Venezuela et les pays recevant des flux mixtes en provenance du Venezuela (Colombie, Équateur et Pérou), ceux du nord de l'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras), le Mexique (en raison de la population déplacée présente dans ce pays et des déportations qu'il effectue) et Haïti. Par ailleurs, l'AECID suivra l'évolution de la situation dans d'autres contextes, notamment au Nicaragua et dans les pays voisins, ainsi que dans la région du Darien au Panama, afin de coordonner une réponse adéquate en fonction des ressources disponibles.

4.4. Principaux partenaires

L'AECID mènera son action humanitaire en Amérique latine et dans les Caraïbes à travers différents mécanismes de collaboration et travaillera avec un nombre limité d'acteurs humanitaires, principalement avec le Mouvement international de la Croix-Rouge, des organisations multilatérales et des organisations non gouvernementales (ONG) espagnoles et latino-américaines. Outre la canalisation de subventions, l'objectif de l'AECID est de renforcer la collaboration avec ces partenaires par le biais d'analyses communes et d'un profil plus actif dans la visibilité de la réalité humanitaire régionale. Les ONG jouent un rôle clé en raison de leur connaissance approfondie des contextes locaux, de leur capacité de réaction et de leur travail de sensibilisation. Dans le cadre du Grand Bargain, et particulièrement de l'engagement pris pour appliquer le principe de localisation, des efforts seront faits pour renforcer la collaboration avec les entités locales et les organisations régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans la perspective du nexus humanitaire - développement. Enfin, en ce qui concerne la réduction des risques et la préparation aux catastrophes, la collaboration avec les organisations régionales dans ce domaine devrait reprendre.

5. INDICATEURS. MATRICE DE REDEVABILITÉ

GÉNÉRAUX
Pourcentage de l'AH alloué à la région ALC sur l'ensemble de l'AH espagnole
Nombre de personnes bénéficiant annuellement dans toute la région ALC et dans chaque contexte
Pourcentage de l'aide non marquée et comparaison avec les périodes précédentes
Budget annuel décaissé au titre d'interventions avec marqueur de genre 3 et 4 (IASC) ou 2 (ECHO)
Budget annuel net alloué aux transferts en espèces et aux coupons
Pourcentage du budget annuel alloué au soutien direct ou indirect des acteurs locaux
Pourcentage d'interventions dans des contextes disposant d'un plan de réponse humanitaire
Nombre d'actions de sensibilisation destinées à visibiliser les situations humanitaires, y compris les crises oubliées
SECTORIELS
PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX CATASTROPHES
Budget annuel décaissé au titre de la préparation et de la réponse aux catastrophes dans la région ALC
Budget alloué aux opérations d'urgence auxquelles l'OAH répond directement ou indirectement dans la région ALC
PROTECTION
Pourcentage des fonds intégrant des éléments significatifs de protection
Nombre de projets spécifiques de protection en lien avec la VBG, accompagnement psychosocial
Nombre de personnes déplacées faisant l'objet d'une protection (en fonction du genre/de l'âge)
SANTÉ
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien dans le domaine de la santé
% d'interventions intégrant des aspects significatifs (au moins un résultat) visant à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

ANNEXE 1. Amérique latine et Caraïbes. Information à caractère humanitaire et généraliste

	Toute la région ALC	Colombie	Venezuela	Haïti	NAC et Mexique
--	---------------------	----------	-----------	-------	----------------

Population (millions, 2020) Banque mondiale	652,3	50,9	28,4	11,4	El Salvador	6,4
					Guatemala	16,8
					Honduras	9,9
					Mexique	128,9
Ratio de la population pauvre disposant de moins d'1,90 \$ par jour (PPA 2011) (en % de la population). Banque mondiale	3,7 % (2019)	4,9 % (2019)	6,7 % (2006)	24,5 % (+2012)	El Salvador	1,3 % (2019)
					Guatemala	8,8 % (2014)
					Honduras	14,8 % (2019)
					Mexique	1,7 % (2018)
Indice de développement humain (2019) PNUD*	0,766	0,767	0,711	0,510	El Salvador	0,673
					Guatemala	0,663
					Honduras	0,634
					Mexique	0,779
Indice de développement humain ajusté aux inégalités (2020) PNUD	0,596	0,595	0,588	0,303	El Salvador	0,529
					Guatemala	0,481
					Honduras	0,472
					Mexique	0,613
Indice d'inégalité de genre (2020) PNUD*	0,389	0,428	0,479	0,636	El Salvador	0,383
					Guatemala	0,479
					Honduras	0,423
					Mexique	0,322
Population avec des besoins humanitaire (millions de personnes). OCHA	26,4	7,7	7,0	4,9	El Salvador	1,7
					Guatemala	3,8
					Honduras	2,8
					Mexique	-
Personnes nouvellement déplacées en raison de catastrophes naturelles (milliers de personnes), 2019 GRID	500	35	320	1,2	El Salvador	1,9
					Guatemala	21
					Honduras	390
					Mexique	16
Nombre de personnes sous-alimentées (millions de personnes, moyenne annuelle 2018-2020) FAO	45,9	4,4	7,8	5,3	El Salvador	0,5
					Guatemala	2,9
					Honduras	1,3
					Mexique	9,2
Nombre d'homicides pour 100 000 habitants Insight Crime, 2020	18,4	24,3	45,6	13	El Salvador	19,7
					Guatemala	15,3
					Honduras	37,6
					Mexique	27
Réfugiés par pays d'origine (milliers de personnes, 2020) Banque mondiale (données du HCR)	538,9	189,9	171,1	25,7	El Salvador	45,6
					Guatemala	24,6
					Honduras	34,5
					Mexique	15,4
Déplacements internes dus à des conflits (milliers de personnes, 2019) GRID		5,576	nd	2,1	El Salvador	
					Guatemala	242
					Honduras	247
					Mexique	345
Pertes en millions de dollars US selon l'Indice de performance des changements climatiques 2021 (IRC) de Germanwatch (moyenne annuelle 2000-2019)	nd	37	97	41	El Salvador	57
					Guatemala	45
					Honduras	78
					Mexique	9
Pourcentage de la population avec un schéma de vaccination complet contre la COVID-19. CEPAL	nd	57,3 %	44,4 %	nd	El Salvador	63,9 %
					Guatemala	27 %
					Honduras	43,2 %
					Mexique	55,9 %
Fermeture à temps plein ou partiel du système d'enseignement présentiel (primaire, secondaire et supérieur), Semaines du 16 février 2020 au 31 mai 2021	28 et 17 (moyenne ALC)	23 et 29	47 et 0	18 et 13	El Salvador	46 et 8
					Guatemala	33 et 21
					Honduras	46 et 9
					Mexique	53 et 0

CEPAL						
Dépenses de santé des ménages en pourcentage des dépenses totales de santé (pourcentages). CEPAL		15 %		44 %	El Salvador	29 %
			38 %		Guatemala	58 %
					Honduras	51 %
					Mexique	42 %

Catálogo General de Publicaciones Oficiales:

<https://cpage.mpr.gob.es>

© De esta edición:

Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo



Av. Reyes Católicos, 4
28040 Madrid, España

Tel. +34 91 583 81 00
www.aecid.es

NIPO online: 109-22-089-0